



Constitution du dossier d'inscription

Pour toute réinscription :

- Dossier de réinscription (incluant les fiches médicales d'urgence et infirmerie) complété et signé.
- Chèque d'acompte à titre d'engagement financier à l'ordre de « Association Blanche de Castille » du montant d'une mensualité (218,50 € pour l'école / 299,50€ pour le collège). Plein tarif pour l'aîné et le cadet, puis 5% pour le 3ème enfant, 10% pour le 4ème, 15% pour le 5ème, 20% pour le 6ème, 25% plafonné pour le 7ème enfant et plus.
- Aucune autre pièce n'est demandée sauf si changement de situation.

Une nouvelle attestation d'assurance scolaire sera néanmoins exigée à la rentrée.

Pour toute nouvelle inscription :

- Dossier d'inscription (incluant les fiches médicales d'urgence et infirmerie) complété et signé.
- Chèque d'acompte à titre d'engagement financier à l'ordre de « Association Blanche de Castille » du montant d'une mensualité (218,50 € pour l'école / 299,50€ pour le collège). Plein tarif pour l'aîné et le cadet, puis 5% pour le 3ème enfant, 10% pour le 4ème, 15% pour le 5ème, 20% pour le 6ème, 25% plafonné pour le 7ème enfant et plus.
- Bulletins scolaires de l'année en cours et année précédente (sauf pour une entrée en 6^{ème} : dossier scolaire complet),
- Exeat de l'établissement précédent,
- 1 photographie d'identité récente (merci d'inscrire au dos le nom et prénom de l'élève),
- Copie des pages vaccination du carnet de santé,
- Copie des éventuelles attestations / certificats de l'élève : Savoir-nager, Premiers Secours, ASSR 1 ou 2,
- Copie de la carte d'identité ou passeport de l'élève (si existant),
- Copie du livret de famille (ou tout document précisant la filiation de l'élève),
- Justificatif de domicile au nom du responsable légal de l'élève (photocopie EDF, gaz, etc.),
- Attestation d'assurance scolaire,
- Extrait du jugement investissant la garde de l'enfant en cas de divorce ou de séparation de corps,
- Attestation officielle de tutelle pour les enfants ne vivant pas avec leurs parents.

Le dossier d'inscription complet sous format papier est à adresser à la Direction par voie postale (52, rue de Beaugé 72000 Le Mans) Les documents, pour être valides, doivent être signés.

Pour tous renseignements : 02 53 35 84 18